

Affaire suivie par :
Sophie JACQUOT
06 32 85 33 22
01 44 67 81 49
sophie.jacquot@edpr.com

Préfecture d'Angoulême
Direction des Collectivités Locales et des
Procédures Environnementales
Bureau de l'Utilité Publique et des
Procédures Environnementales

Paris, le 27 avril 2017

Objet : Réponse au relevé d'insuffisance – projet éolien de « Montjean », commune de Montjean (16)

Madame, Monsieur,

Suite à la réception de votre courrier en date du 27 octobre 2016, concernant le relevé d'insuffisance suite à l'examen de notre dossier « Projet éolien de Montjean » sur la commune de Montjean, et comme convenu par courrier le 13 décembre 2016 sur le report de nos éléments de réponse, veuillez trouver ci-joint le dossier complété prenant en compte les remarques du relevé d'insuffisance.

Le dossier contient :

- 3 exemplaires papiers complets
- 3 CD comportant le dossier complet modifié en version numérique.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire, et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de notre considération distinguée.

Etienne THOMASSIN
Responsable développement Ouest



Pièces jointes :

- Relevé d'insuffisance reçu le 28 octobre 2016 par vos services
- Un tableau récapitulatif du relevé d'insuffisance complété de trois colonnes « dossier concerné », « pages modifiées du dossier papier », et « pages modifiées du dossier informatique » faisant référence aux pages des dossiers qui ont été modifiées.
- Une synthèse des réponses apportées au relevé d'insuffisance.